

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{ER} OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le PREMIER OCTOBRE,
A 20 heures 30,
Le conseil municipal de la commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,
Dûment convoqué le 24 septembre 2024,
S'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-François RENOUX, maire

Étaient présents : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,
Virginie FAVIER, Anne-Claire AUGEREAU,
François GUILLOT, Éric MILLET, Pierre ABRIAT,
Karine VILLANNEAU et Bertrand QUINTARD

Absents excusés : Sylvie MOREAU qui a donné pouvoir à Jean-François RENOUX
Catherine PINEAU qui a donné pouvoir à Anne-Claire AUGEREAU
Christelle GIRAUD qui a donné pouvoir à Virginie FAVIER
Cécile THOMAS et Stéphanie WANLIN GUERINEAU

Absent : Thibault BONNANFANT

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Secrétaire : Anne-Claire AUGEREAU

Monsieur le maire rappelle les titres du procès-verbal de la dernière séance. Il demande à l'assemblée s'il y a des remarques. Il soumet au vote l'approbation du compte-rendu. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Délégués du SMC, du SIEDS et du comité de gestion du foyer rural
- Convention de mise à disposition d'un local à l'association « Les Expl'orateurs »
- Demandes de subventions reçues en mairie
- Avenant à la convention d'adhésion au service commun gestion des personnels scolaires avec la communauté de communes Haut Val de Sèvre
- Augmentations et modifications de crédits
- Rapport d'activité 2023
- Questions diverses



1. DÉSIGNATION DE MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (délibération n° 2024-10-01)

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que Monsieur LEFEVRE Pascal, conseiller municipal ayant démissionné, était membre titulaire de la

commission d'appel d'offres. Par conséquent, il convient de nommer un nouveau conseiller municipal pour le remplacer.

Madame Karine VILLANNEAU, actuellement membre suppléant de la commission d'appel d'offres, est candidate pour remplacer Monsieur LEFEVRE Pascal, en tant que membre titulaire.

Madame Fabienne POUZET est candidate pour être membre suppléant à la place de Madame Karine VILLANNEAU.

Par conséquent, le conseil municipal, par un vote unanime, désigne Karine VILLANNEAU, membre titulaire et Madame Fabienne POUZET, membre suppléant de la commission d'appel d'offres. Cette dernière est donc composée de la façon suivante :

| Président titulaire | Président suppléant |
|----------------------------|----------------------------|
| RENOUX Jean-François | CUSEY Éric |
| Membres titulaires | Membres suppléants |
| VILLANNEAU Karine | MERCERON Louis-Marie |
| BONNANFANT Thibault | MILLET Éric |
| ABRIAT Pierre | POUZET Fabienne |



2. DÉLÉGUÉS DU SMC, DU SIEDS ET DU COMITÉ DE GESTION DU FOYER RURAL (délibérations n° 2024-10-02, 2024-10-03 et 2024-10-04)

Monsieur le maire informe l'assemblée que suite à la démission de Monsieur Pascal LEFEVRE, conseiller municipal, il convient de désigner de nouveaux délégués :

↳ Au SMC (Syndicat Mixte à la Carte) du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (délibération n° 2024-10-02)

Monsieur Pascal LEFEVRE était membre suppléant de Monsieur Pierre ABRIAT.

Madame Catherine PINEAU est candidate pour le remplacer.

Le conseil municipal, par un vote majoritaire (13 voix pour et 1 abstention), désigne Madame Catherine PINEAU, membre suppléant de Monsieur Pierre ABRIAT.

Les membres du SMC du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine sont donc :

- CUSEY Éric (titulaire) et MERCERON Louis-Marie (suppléant)
- ABRIAT Pierre (titulaire) et PINEAU Catherine (suppléante)

↪ **Au SIEDS (Syndicat Intercommunal d'Électricité des Deux-Sèvres)**
(délibération n° 2024-10-03)

Monsieur Pascal LEFEVRE était délégué titulaire au SIEDS.

Monsieur Éric CUSEY est candidat pour le remplacer.

Le conseil municipal, par un vote unanime, désigne Monsieur Éric CUSEY, délégué titulaire au SIEDS.

Les délégués au SIEDS sont donc :

- CUSEY Éric (titulaire) et MILLET Éric (suppléant)

↪ **Au comité de gestion du foyer rural (délibération n° 2024-10-04)**

Monsieur Pascal LEFEVRE était le délégué du conseil municipal dans le comité de gestion du foyer rural.

Madame Fabienne POUZET est candidate pour le remplacer.

Le conseil municipal, par un vote unanime, désigne Madame Fabienne POUZET, déléguée du conseil municipal dans le comité de gestion du foyer rural.



3. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL À
L'ASSOCIATION « LES EXPL'ORATEURS »
(délibération n° 2024-10-05)

Monsieur le maire rappelle la délibération n° 2024-07-01 en date du 2 juillet 2024, concernant la mise à disposition d'un local à l'association « Les Expl'orateurs » fixant à 1 000 € par an le dédommagement pour les frais d'électricité, sur présentation d'un titre de recette une fois l'an.

L'association « Les Expl'orateurs » a demandé la possibilité de répartir ce dédommagement mensuellement.

Le conseil municipal, par un vote unanime, décide de modifier le projet de convention afin de fixer le montant du dédommagement pour les frais d'électricité à 85 € par mois et un titre de recette sera émis envers l'association « Les Expl'orateurs » mensuellement, puis autorise Monsieur le maire, ou en cas d'absence ou d'empêchement, Monsieur Louis-Marie MERCERON, à signer tout document à intervenir concernant ce dossier, notamment la convention de mise à disposition.



4. DEMANDES DE SUBVENTIONS REÇUES EN MAIRIE
(délibération n° 2024-10-06)

Monsieur le maire informe l'assemblée que plusieurs demandes de subvention ont été adressées à la mairie. La commission d'attribution n'ayant pas encore eu lieu, ces demandes seront traitées lors du prochain conseil municipal.

Toutefois, il propose d'étudier la demande de l'association Amour et Protection des Animaux du fait du partenariat déjà existant avec l'association et du montant de 100 € fait, suite à la prise en charge de 5 chatons ainsi qu'une maman adulte abandonnés sur la commune d'Azay-le-Brûlé.

Considérant la valeur demandée, le conseil municipal, par un vote unanime, accorde une subvention de 100 € à l'association Amour et Protection des Animaux pour la prise en charge de chats sur la commune.



5. AVENANT À LA CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE COMMUN
GESTION DES PERSONNELS SCOLAIRES AVEC LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES HAUT VAL DE SÈVRE
(délibération n° 2024-10-07)

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée la convention avec la communauté de communes Haut Val de Sèvre en date du 8 mars 2021 concernant le service commun gestion des personnels scolaires.

La communauté de communes Haut Val de Sèvre propose l'avenant n° 2 à cette convention afin d'intégrer le rôle des coordinateurs pédagogiques et techniques dans les documents que la commune et les directeurs d'école devront transmettre à la communauté de communes Haut Val de Sèvre à ce sujet.

L'avenant prévoit également un paragraphe concernant le Service Minimum d'Accueil (SMA), à savoir : « *Les communes, si elles ne choisissent pas la mission Service Minimum d'Accueil devront en cas de grève dans les écoles positionner leurs agents communaux ou recruter par elles-mêmes leur personnel. En revanche, si les communes retiennent cette mission dans le service commun Gestion des Personnels Scolaires de la communauté de communes, il est établi que les communes devront appliquer les consignes transmises par les coordinateurs concernant la mise à disposition et les plannings des agents du service enfance jeunesse. De plus, la communauté de communes adressera à la commune une facture pour le remboursement des personnels* ».

Le conseil municipal, par un vote unanime, accepte la proposition de l'avenant n° 2 établi par la communauté de communes Haut Val de Sèvre pour le service commun gestion des personnels scolaires et autorise Monsieur le maire, ou en cas d'absence ou d'empêchement, Monsieur Louis-Marie MERCERON, à signer tout document à intervenir concernant ce dossier, notamment l'avenant.



6. AUGMENTATIONS ET MODIFICATIONS DE CRÉDITS
(délibération n° 2024-10-08)

Monsieur Éric CUSEY présente les modifications et augmentations de crédits nécessaires pour terminer l'exercice comptable 2024 en fonctionnement et en investissement :

| SECTION D'INVESTISSEMENT | | | | | |
|--------------------------|-----------------------|---------|---------|-----------------------|---------|
| DEPENSE | | | RECETTE | | |
| Article | Intitulé | Montant | Article | Intitulé | Montant |
| 13918/040 | Amortis.subv.fauteuil | 200 | 021 | Prélèvement fonction. | 95 000 |
| 212/040 | travaux en régie | 11 000 | 28257 | Amortissement matér. | 8 000 |
| 2152/040 | travaux en régie | 1 900 | 10222 | Retour de TVA | 3 800 |
| 2131/040 | travaux en régie | 2 100 | 10226 | Taxe d'aménagement | 6 900 |
| 2041481 | RPE La Crèche partic. | 500 | 1335 | Amendes de police | 3 200 |
| 2152 | Panneaux de voirie | 7 800 | 1641 | Emprunts | -18 400 |
| 203/1003 | Étude regroup.écoles | 70 000 | | | |
| 2131/1008 | Panneaux solaire | 5 000 | | | |
| | | 98 500 | | | 98 500 |

| SECTION DE FONCTIONNEMENT | | | | | |
|---------------------------|--------------------------|---------|---------|-----------------------|---------|
| DEPENSE | | | RECETTE | | |
| Article | Intitulé | Montant | Article | Intitulé | Montant |
| 60611 | Eau et assainissement | 800 | 6419 | Rembours.arrêts agent | 5 300 |
| 60621 | Combustibles | 2 000 | 72/042 | Travaux en régie | 15 000 |
| 60622 | Carburants | -2 000 | 777/042 | Amortissement subv. | 200 |
| 60623 | Alimentation | -5 000 | 70311 | Concessions cimetièr | 300 |
| 60631 | Fournitures d'entretie | 2 000 | 7032 | Redevance ORANGE... | 2 000 |
| 60632 | Fournitures petit équip | -1 000 | 73223 | Fds péréquation taxes | -7 600 |
| 6068 | Autres matières et four | -10 000 | 73111 | Impôts directs locaux | 17 900 |
| 611 | Contrats de prestations | -3 000 | 73118 | Autres contributions | 5 800 |
| 613 | Locations mobilières | 3 000 | 731731 | Impôt spectacles | 1 700 |
| 615231 | Entretien voiries | -2 500 | 74111 | DGF | 17 900 |
| 615232 | Entretien réseaux | -3 500 | 741121 | DSR | 74 200 |
| 61551 | Entretien matériel roul | 5 000 | 741127 | Dotation péréquation | -1 700 |
| 61558 | Réparations autres bien | 1 700 | 742 | Dotation aux élus | 200 |
| 6161 | Multirisques (assuranc | 1 700 | 752 | Location foyer rural | 200 |
| 618 | Divers | 1 500 | 75888 | Rembours.sinistres | 800 |
| 622 | Honoraires | -13 000 | 773 | Mandats annulés | 1 900 |
| 623 | Publicités, relations pu | 1 000 | | | |
| 625 | Frais missions | 100 | | | |
| 626 | Frais postaux et téléco | 4 000 | | | |
| 627 | Services bancaires | -300 | | | |
| 6281 | Concours divers | -500 | | | |
| 6283 | Nettoyage des locaux | 1 000 | | | |
| 6288 | Autres services extérie | 2 300 | | | |
| 635 | Taxes fonctières | 100 | | | |
| 6411 | Personnel titulaire | 1 200 | | | |
| 6450 | Charges salaires | 9 000 | | | |
| 7391111 | Dégrèvement jeune agr | 100 | | | |
| 023 | Virement investissem. | 95 000 | | | |
| 681/042 | Amortissement | 8 000 | | | |
| 65131 | Aide aux jeunes | 8 000 | | | |
| 65311 | Indemnités élus | -2 000 | | | |
| 6541 | Créances en non-valeu | 300 | | | |
| 657341 | RIBAMBELLE + RPE | 32 000 | | | |
| 65748 | Subvention APA | 100 | | | |
| 65811 | Informatique en nuage | 1 400 | | | |
| 65818 | Logiciels mairie | -2 600 | | | |
| 65888 | Autres charges | -1 800 | | | |
| | | 134 100 | | | 134 100 |

Le conseil municipal, par un vote unanime, valide les augmentations et modifications de crédits telles qu'elles sont présentées.

0385002

7. RAPPORTS ANNUELS

Monsieur le maire présente à l'assemblée le rapport d'activités 2023 du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale). Ce dernier est à disposition sur demande auprès du secrétariat de la mairie.

ଓଡ଼ିଆ

8. QUESTIONS DIVERSES

8.1 CONGRÈS DES MAIRES

Monsieur le maire informe l'assemblée des dates du prochain congrès des Maires à Paris, à savoir du 18 au 21 novembre 2024. Les thèmes seront présentés lors de la prochaine séance afin de connaître les conseillers qui souhaitent s'y inscrire et permettre de prendre en charge leurs frais sachant que les frais du maire et des adjoints restent à leur charge.

ଓଡ଼ିଆ

8.2 REMERCIEMENTS

Monsieur le maire donne lecture de la lettre de remerciements adressée par l'association « Les Expl'orateurs » pour le soutien financier et humain apporté à l'association pour l'organisation du festival Drôl'Express en mai 2024.

ଓଡ଼ିଆ

8.3 AIDE AUX JEUNES D'AZAY-LE-BRÛLÉ

Madame Virginie FAVIER présente deux dossiers d'AJA (Aide aux Jeunes d'Azay-le-Brûlé). Il s'agit :

- D'une jeune étudiante en première année de médecine pour l'achat d'une tablette nécessaire à ses recherches dans le cadre de ses études,
- D'une jeune lycéenne en première générale envisageant de devenir psychologue pour financer son permis de conduire.

ଓଡ଼ିଆ

8.4 MANIFESTATIONS COMMUNALES

Monsieur le maire souhaite remercier l'association de parents d'élèves (APE) et l'association de football Azay Augé (ASAA) pour avoir participé aux deux dernières manifestations communales.

ଓଡ଼ିଆ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

Délibérations n° 2024-10-01 à 2024-10-08

Le maire,
Jean-François RENOUX

La secrétaire de séance,
Anne-Claire AUGEREAU